



Quelques personnalités du monde agricole et de l'éducation scrutent l'important document lancé la semaine dernière, et portant sur l'expérience d'un cours "ferme de groupe". On reconnaît, assis, MM. Martial Pépin, agriculteur, et Hubert Mélançon, directeur général des bureaux et des laboratoires régionaux au

Les cours de ferme de groupe donnés à 120 agriculteurs

NICOLET (A.P.) — Les cours de ferme de groupe, promus par le Conseil régional de développement du centre du Québec, dans le cadre des activités de son comité agricole, seront relancés cette année avec plus de vigueur et de dynamisme.

En effet, alors que seulement quarante agriculteurs ont pu prendre part à la première série de cours, la prochaine session en recevra plus de cent vingt. Ces cours seront dispen-

sés à Victoriaville, Plessisville, Nicolet et Saint-Cyrille. D'une durée de soixante heures, le cours a été conçu pour répondre adéquatement aux besoins des étudiants-agriculteurs.

Par ailleurs, des agriculteurs engagés dans ce type d'exploitation ont été invités à siéger sur les comités spécialement affectés à l'élaboration de ce projet. Le programme du cours "ferme de groupe" souhaite traiter certaines questions dans ses véritables

dimensions et répondre aux problèmes réels que rencontre l'agriculteur au sein d'une telle entreprise.

Rappelons que le cours "ferme de groupe" est une initiative unique au Québec et que les travaux du comité agricole du CRDCQ ont fait l'objet, la semaine dernière, de la publication d'un volumineux dossier sur les raisons et besoins d'une nouvelle forme d'exploitation agricole.

Les malades chroniques ne seront plus admis à l'hôpital de Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les membres du conseil d'administration actuel de l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville ont pris une grave décision après avoir reçu un communiqué de M. Claude Castonguay, ministre des Affaires sociales dans le gouvernement du Québec. Par cette lettre, M. Castonguay, confirme la position prise par le Dr Jacques Brunet, sous-minis-

ter des Affaires sociales. Ce dernier déterminait les normes se rapportant aux services hospitaliers de l'institution qui est à la disposition de la population de Plessisville et de la région depuis plus d'un demi-siècle.

Ces normes déterminées par le Dr Jacques Brunet en rapport avec les services offerts par l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville prenaient effet le 1er janvier 1973. Le détail de ces services se lit comme suit: cinq lits d'obstétrique, deux salles de travail, un service d'accouchement pour obstétrique à risques limités, une pouponnière, une salle d'urgence avec quatre lits d'observation, des services diagnostiques externes. Selon les directives du Dr Jacques Brunet, l'application de ces normes devait se faire le 1er janvier 1973 ou à toute date la plus rapprochée de ce jour-là.

La confirmation de cette décision par le ministre des Affaires sociales a jeté la consternation parmi les administrateurs de l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville. C'est avec regret qu'ils constatent n'avoir d'autre alternative que de se conformer à une telle décision; par conséquent, il a été convenu d'appliquer les normes prescrites.

Plus d'admission

Les administrateurs de l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville, ont donc pris la grave décision que, dorénavant, à partir du 28 février 1973, il n'y aura plus d'admissions de personnes souffrant de maladies

chroniques ou aiguës à l'institution dont ils ont la responsabilité. Les patients actuellement hospitalisés pourront y séjourner durant une période ne dépassant pas 10 jours de cette date du 28 février 1973.

Cette initiative est prise afin que ces malades puissent terminer leur période de traitements. Quant aux autres cas, dont le délai d'hospitalisation serait prolongé, des mesures seront prises pour transférer ces malades à d'autres centres hospitaliers de la région.

Le maintien des services à l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville donne lieu, depuis plusieurs années déjà, à de nombreuses démarches de la part d'organismes en activité. A certains moments, on a même laissé entrevoir la possibilité prochaine d'une construction neuve avec une centaine de lits; toutefois ces projets n'ont pas eu de suite et toutes les démarches faites sont restées vaines. L'implantation d'un Centre local de services communautaires (CLSC) est maintenant en cours pour Plessisville et la région. Ceux qui ont oeuvré pour maintenir ouvert l'hôpital Sa-

Le coussinet de plastique doux retient fermement le dentier

duré des semaines avec confort. Plus de problèmes quotidiens!

Ce n'est ni une pâte, ni une poudre, ni une crème. C'est une doublure en plastique doux qui retient fermement le dentier et assure votre confort. Le Coussinet de marque Sengé pour Dentier dure des semaines et se nettoie si facilement! Une façon incomparable de faire tenir les dentiers les plus lâches. Facile à découper et on applique directement au dentier. Donc, finies les problèmes quotidiens. Le Coussinet Sengé se nettoie au même temps que le dentier. Procurez-vous le Coussinet Sengé qui retient fermement le dentier pendant des semaines, avec un confort intégral. En vente à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Comptes de taxes aux résidents de Sorel

SOREL (L.B.) — Le service des finances de la Commission scolaire de Sorel vient de faire parvenir les comptes de taxes scolaires aux contribuables résidant dans la ville de Sorel. Les contribuables des municipalités rurales qui font partie de ce conseil scolaire ont reçu leur compte de taxes il y a deux semaines.

Soulignons que la taxe scolaire provenant des propriétaires de la ville de Sorel rapportera

au trésor scolaire environ un million de dollars.

Le service des finances précise que les contribuables peuvent payer leur compte de taxes scolaires aux banques et caisses populaires. Des frais de \$0.15 et \$0.20 sont cependant chargés pour ce service par les institutions bancaires.

Is peuvent acquitter ce compte sans frais au bureau de la commission scolaire, 105 rue du Prince à Sorel.

Vingt postes contestés au syndicat de Marine Industrie

TRACY (L.B.) — Les sept postes de l'exécutif du syndicat des chantiers maritimes de Sorel sont contestés et 18 candidats se font la lutte. Il y aura élection à 13 postes de délégués de départements avec 28 candidats en lice. Trois membres de l'exécutif sortant: MM. Yvon Daneau, secrétaire-archiviste, Paul Larue, secrétaire-trésorier et René Latour, directeur, n'ont pas demandé de renouvellement de mandat. Vingt-quatre délégués de départements ont été réélus ou élus par acclamation et deux postes sont restés vacants faute de candidats. En tout 81 bulletins de présentation ont été déposés au bureau du président d'élection, M. André Lafond, qui en a refusé un parce que le candidat n'avait pas six mois de service. Tels sont les faits saillants de l'appel nominal qui s'est déroulé samedi midi à la

salle des syndicats, en présence d'une cinquantaine de syndiqués de la Marine, en vue de l'élection du 10 mars.

Exécutif

Le président du syndicat des chantiers maritimes de Sorel (CSN), M. Raoul Blanchard, a comme adversaire, M. Pierre Marier.

A la vice-présidence, MM. Lucien Drouin et Florent Gamelin font la lutte à M. Jean-Baptiste Deschênes, vice-président sortant.

MM. François Péloquin et Bernard Robidoux se disputent le poste de secrétaire-archiviste alors que MM. René Beaulac et Guy Champagne se font la lutte au poste de secrétaire-trésorier. Quant à M. Arthur Paul, assistant secrétaire-archiviste sortant, il a comme adversaire M. Yves Gagnon. MM. Lucien Blais et Paul Bouchard se disputent le poste de secrétaire-financier.

Au poste de directeur, il y a cinq candidats: MM. Gérard Arpin, Arthur Bérard, Marc De-guise, Richard Gagné et Amédée Kane.

Elections - délégués

28 candidats se font la lutte aux treize postes de délégués de départements du syndicat des chantiers maritimes de Sorel. Ces candidats et leurs postes sont les suivants: Atelier mécanique intérieur: Marcel Demers et Roland Tremblay. Ferblanterie: Gilles Blanchard et Michel Poirier. Plombier, Réal Arnold et Jules Laforest. Assembleurs de nuit: Joseph-Léo Dubé et Laurent Nadeau. Ebarbeurs et mateurs: Gérard Gagnon et Jean-Marc Valois. Atelier de l'acier: Pierre Ethier et Henri P. Lefebvre. Nettoyeurs et testeurs: Guy Dumas, Serge Latour et Pierre Legault. Electriciens: Antonio Auclair, Camilien Fortin et Raymond Ramel. Entretien électrique: Richard Auger et Almanzor Charland.

Grue électrique: André Arpin et Jean-P. Laforest. Peintres: Willie Coulombe et Paul-E. Larivière. Soudeurs de jour: Gérard Biette et Faïda Corriveau. Soudeurs de nuit: Lionel Lamonde et Clément Rajotte.

Elus ou réélus

Emile Robidoux à l'atelier mécanique extérieur; Raymond Houde, plombier de nuit; Clément Fagnan du département de l'amiante; Roger Chassé, assembleur; Jules Rivard, brûleur de jour; André Gouin, brûleur de nuit; René Martel, riveur; Ronald Kane, atelier de l'acier; Marc Cournoyer, journalier; Georges Hamel, marqueur; Bernard Beauchemin, entretien du chantier; Gilles Saint-Martin, département de pôle et tôle; Lionel Mondou, gabarier; Georges Laporte, magasin, outillage et forge; Maurice Salvais, peintre de nuit; Jean Parenteau, charpentier; Jean-Claude Labonté, toile et canevas; Walter Pétrin, garage; Gilles Gaudreau, opérateur de matériel roulant; Jacques Barabé, magasinier; Gérard Allard, commis; Sylvio Nadeau, gardien; Arnold Cassy, concierge; et André Leith, du département de la construction électrique.

Deux postes de délégués de départements sont demeurés vacants, faute de candidat. Il s'agit de l'atelier mécanique de nuit et des journaliers de nuit.

L'élection pour le choix des membres de l'exécutif du syndicat des chantiers maritimes de Sorel et des délégués de départements aura lieu samedi le 10 mars, de 8 h le matin à 4 h l'après-midi à la salle des syndi-



Plymouth Cricket et Dodge Colt 1973.

Conception et construction au Japon.

Vente et entretien chez les concessionnaires Plymouth et Dodge du Canada.

Chaque Cricket et chaque Colt vous offre une vaste gamme de caractéristiques de base pour lesquelles vous penseriez payer un supplément. (De fait, leur équipement est si complet que les seuls suppléments sont la boîte de vitesses automatique, la radio, le dégivreur électrique de lunette arrière, l'ensemble de décoration de la familiale et les pneus à flanc blanc.)

Les caractéristiques de base comprennent une structure monocoque de carrosserie • un moteur "Mini-Hemi" économique à 4 cyl. et de 1,597 cc • une boîte de 4 vitesses synchrones avec levier au plancher • des freins AV à disque • une colonne de direction qui absorbe les chocs • un pare-chocs qui absorbe les coups.

La Plymouth Cricket et la Dodge Colt vous offrent toutes deux des caractéristiques luxueuses de confort, en équipement de base: sièges-tonneaux à haut dossier (inclinaison dans tous les modèles, sauf le coupé) • colonne de direction réglable • console et tableau de bord en simili-bois • ventilation en continu • intérieur de couleur assortie. Choix de quatre modèles: coupé, hardtop à 2 portes, sedan à 4 portes et familiale à 4 portes. Une nouvelle sportive: la Colt GT.

Plymouth Cricket • Dodge Colt. À votre choix. Voyez-les chez les concessionnaires Plymouth et Dodge.



Plymouth Cricket et Dodge Colt offertes en coupés, hardtops, sedans et familiales.

Démangeaison rectale vite soulagée

Une substance cicatrisante exclusive soulage la douleur et réduit les hémorroïdes.

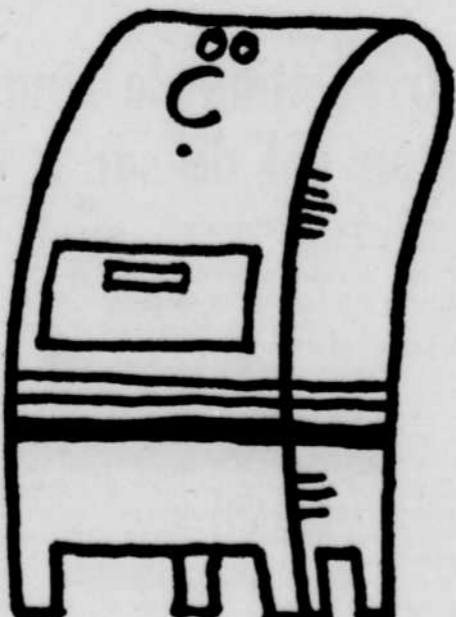
Si vous recherchez un remède efficace aux "hémorroïdes à démangeaison", voici une bonne nouvelle. Un laboratoire réputé a découvert une substance cicatrisante qui soulage rapidement douleurs et démangeaisons et même réduit les hémorroïdes, tout en hâtant la cicatrisation et en aidant à prévenir l'infection. Dans de nombreux cas, on a constaté "une amélioration étonnante", maintenue durant plusieurs mois.

Ces succès résultent d'une substance cicatrisante (la Bio-Dyne) qui agit sur les cellules lésées et stimule la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne se présente sous forme d'onguent ou de suppositoires dénommés "Préparation H". En vente à tous les comptoirs pharmaceutiques. Satisfaction ou remboursement.

Préparation H

Votre code postal.

Une bonne habitude à prendre.



CODE POSTAL CODE POSTAL

au coeur du québec

Les engrais chimiques devront être commandés assez tôt

par André PROVENCHER

NICOLET — Selon le député de Richelieu à la Chambre des communes, M. Florian Côté, les cultivateurs canadiens ressentiront peu les effets de la ruée prévue sur les disponibilités mondiales d'engrais chimiques à la condition qu'ils placent leurs commandes assez tôt.

Cette déclaration fait suite aux démarches entreprises par l'honorable Eugene Whelan auprès des fabricants canadiens d'engrais pour s'assurer que les approvisionnements suffiront aux besoins et se vendront à prix raisonnable.

Les fabricants ont donné l'assurance que les agriculteurs n'auront probablement pas à subir de nouvelles hausses de prix, de même les fabricants sont disposés à tout mettre en oeuvre pour répondre aux demandes, mais leur capacité de faire des livraisons massives de dernière heure est nécessairement limitée par les installations d'entreposage et les moyens de transport.

Voilà pourquoi les agriculteurs sont priés de commander leurs engrais chimiques aussitôt que possible et d'en prendre livraison bien avant le début de la période toujours pressante des semailles. Le ministre de l'Agriculture a convoqué une réunion avec les représentants des fabricants à cause des inquiétudes que lui inspirait le commerce mondial dont les approvisionnements, surtout en engrais azotés et phosphates, risquent d'être insuffisants. D'ailleurs, les prix se sont raffermis en conséquence au cours des derniers mois.

Vu que le Canada est un exportateur net d'engrais chimiques, même s'il lui faut importer des phosphates bruts, il est possible de répondre aux besoins de l'agriculture canadienne. Toutefois, l'honorable Whelan a cru bon d'agir tôt afin de préciser le mode de collaboration entre la classe agricole et le secteur industriel pour parer aux pénuries passagères ou locales.

Le commerce est prêt à passer à l'action. Les agriculteurs qui collaborent en plaçant leurs commandes immédiatement poseront un geste qui leur sera profitable. Les exploitants agricoles qui remettront leurs commandes à plus tard risquent de ne pas recevoir à temps les approvisionnements nécessaires, surtout s'ils habitent des régions où la période des semailles est plutôt courte.

L'industrie canadienne des engrais chimiques prévoit une augmentation des ventes de 23 pour cent dans l'ouest et de 10 pour cent dans l'est du pays. En temps normal, environ 75 pour cent des livraisons sont répartis sur une période de six semaines au printemps.

L'habileté des fabricants à satisfaire nos demandes dépend de notre empressement, en tant que cultivateurs, à placer nos commandes. Les agriculteurs de certaines régions ont déjà pris les devants de sorte que les livraisons sont en avance sur la normale pour ce temps-ci de l'année. Le cultivateur qui attendra à la dernière minute risque de recevoir sa commande une fois ses semailles finies.

Il est à espérer, conclut M. Côté, que la population agricole du comté de Richelieu saura mettre en pratique le dicton qui dit "Il vaut mieux arriver trop tôt que trop tard".



Patience, il finira par passer!

Dès que la sonnerie de l'usine sonne midi, le compte à rebours commence. Sortie de l'usine plus que rapide, départ en auto, arrivée sur la rue Notre-Dame et hop! "le train!". Après cinq ou six minutes d'attente, on va enfin arriver à la maison, le dîner, un brin de toilette, et

hop, on repart pour l'usine. "Ah, si la nouvelle gare pouvait être inaugurée au nord-est de la ville de Victoriaville, on n'attendrait pas aussi longtemps au centre-ville devant un train qu'on ne peut pas du tout dépasser!" (Photo Laurier Gardner)

Description précise donnée aux policiers

Un témoin aurait vu les agresseurs de M. Lamothe

par Marcel AUBRY

DRUMMONDVILLE — La division des enquêtes criminelles de la Sûreté municipale de Drummondville a recueilli un témoignage qui pourrait bien hâter la capture des deux voleurs qui ont enlevé un homme d'affaires de Drummondville, samedi après-midi, lorsque celui-ci s'apprêtait à déposer les recettes de la journée au dépôt de nuit de la banque provinciale, sur la rue St-Marcel.

En effet, selon ce que nous a révélé un porte-parole de la Sûreté municipale de Drummondville, hier, un témoin aurait affirmé avoir vu les deux agresseurs de M. Marcel Lamothe sur les lieux de l'enlèvement quelques minutes avant l'arrivée de celui-ci.

Ces derniers se seraient en effet postés, l'un sur la rue St-Marcel et l'autre sur la rue St-Jean, et auraient tout simplement attendu que celui-ci se

présente à l'endroit habituel pour passer à l'action.

Une description précise des deux individus a d'ailleurs été fournie aux enquêteurs qui pourront ainsi préciser davantage la portée de leurs recherches. L'une des deux descriptions a été corroborée par la fillette dont le père avait alerté, le premier, la police à la suite de l'enlèvement. Celle-ci n'avait toutefois pas pu distinguer le second individu suffisamment pour pouvoir décrire son allure.

Selon les renseignements fournis, un des deux individus mesurerait environ 5 pieds et 10 pouces, peserait 175 livres et serait âgé de 30 à 35 ans; d'allure assez svelte, il aurait les cheveux noirs, coiffés à la mode, porterait de longs favoris et aurait le teint moyennement basané; il portait un paletot en cuirette de couleur foncée au moment du vol.

L'autre individu, un peu plus

corpulent, mesurerait environ 6 pieds et peserait quelque 225 livres. Il serait âgé de 35 à 40 ans, portant cheveux noirs coiffés à la mode; ayant le teint pâle et le visage plutôt joufflu, il portait un paletot de couleur beige au moment du vol. Les deux individus auraient l'allure d'un homme d'affaires.

Le capitaine Allard, de la Sûreté municipale, a indiqué qu'il pourrait bien survenir des développements intéressants dans un avenir rapproché maintenant que les enquêteurs ont en main une description aussi précise des deux individus.

De son côté, l'agent Jean-Pierre Poirier, du service d'identification judiciaire de la Sûreté du Québec à Montréal, nous a confié qu'il faudrait attendre quelques jours avant d'espérer obtenir des résultats concrets des prélèvements d'empreintes digitales qui ont été faits sur la voiture de M. Marcel Lamothe, samedi soir.

Aucune démarche nouvelle n'est à signaler quant aux comparutions de Suzanne Francoeur et de Jean-Paul Mercier (probablement Jacques Mesrine si on parvient à le trouver), en rapport avec le meurtre des deux gardes-chasse à Saint-Louis-de-Blandford.

Changements d'option — Les deux autres personnes accusées qui figuraient sur le rôle ont décidé de changer d'option. Il s'agit de Normand Charron, accusé de recel et Gaston Roux, accusé de vol avec effraction. Ils ont tous deux choisi de comparaître devant un juge seul plutôt que devant juge et jury. Leurs deux causes seront entendues le 25 avril.

Le député Vincent redoute cette position du gouvernement

La ville de Bécancour sera-t-elle mise en tutelle ?

par André PROVENCHER

NICOLET — Le député de Nicolet à l'Assemblée nationale, M. Clément Vincent, tient le gouvernement du Québec responsable d'une situation financière qu'il décrit comme délicate à la ville de Bécancour. Selon le député, qui y est allé d'une attaque à fond de train contre l'incertitude du ministère des Affaires municipales, le gouvernement Bourassa multiplie les embûches et fournit, dans son comportement, les indications de vouloir mettre la ville de Bécancour en tutelle.

M. Vincent soutient que le ministère encourage cette opinion en obligeant la ville de Bécancour à transférer à ses contribuables la responsabilité financière de certains services publics, originalement placée sous sa charge. A l'appui de ses dires, l'ancien ministre de l'Agriculture rapporte l'exemple de programmes de subventions dont les paiements ont été différés et qui contribuent à augmenter la responsabilité des contribuables. M. Vincent exige dès lors qu'on mette à jour la question du financement de certains services municipaux et que le ministère fasse le point sur l'ensemble des subventions accordées à la ville de Bécancour.

Paiements différés

Le député de Nicolet est d'avis que le ministère des Affaires municipales fait preuve d'incertitude en ne respectant pas les engagements pris antérieurement. Le processus fautif nait par exemple de la décision du mi-

nistère d'échelonner sur une plus longue période des paiements prévus à court terme. Ceci a pour effet souvent de bouleverser les prévisions budgétaires, d'accroître la responsabilité de la ville à l'intérieur du service de la dette, et de transférer indûment les charges de financement aux contribuables. "C'est ainsi, note M. Vincent, qu'on obtient la nette impression que le gouvernement abandonne la ville de Bécancour à de minables ressources, avec le dessein de la mettre en tutelle".

Deux projets majeurs

Pour être plus précis, M. Vincent soumet l'exemple de programmes de subventions acceptés en vertu de deux projets majeurs, la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égout et l'aménagement d'un service pour la protection contre les incendies.

Dans le premier cas, le gouvernement du Québec avait, le 20 août 1969, accordé une subvention de \$945.000, correspondant à 30 pour cent du coût de construction. Le paiement devait en être effectué sur une période de dix ans, selon une échelle décroissante. Mais le 6 janvier 1971, le gouvernement modifie, par arrêté-en-conseil, renie sa promesse quant au mode de versement et reporte le paiement sur une période de vingt ans, par des versements uniformes de \$47.250 par année.

Dans le second cas, le ministère des Affaires municipales accepte de financer 80 pour cent du projet d'aménagement d'un

service de protection contre l'incendie. Le paiement de la subvention, estimée à \$204.190, doit être effectué sur une période de cinq ans, selon la lettre adressée, le 20 mai 1969, par le ministre d'Etat aux Affaires municipales. Le 2 mai 1972, la ville de Bécancour est avisée que le mode de versement a été modifié

Rôle d'évaluation

Dans sa diatribe contre le ministère des Affaires municipales, M. Vincent l'a aussi accusé de maintenir le parfait imbroglorio sur la question de l'évaluation foncière.

A l'avis du député, les municipalités sont privées d'informations et de directives précises quant à l'application de la loi sur l'évaluation foncière, à tel point que plusieurs d'entre elles ne savent plus où donner de la tête.

M. Vincent relève plusieurs situations confuses créées par le manque d'initiative du ministère, notamment autour des phases d'application. Il soutient que le texte fournit des indications contradictoires en affirmant d'une part que seule la révision annuelle est acceptable, et, d'autre part, que le rôle d'évaluation doit être ajusté à la valeur réelle.

Sur le cas particulier de la ville de Bécancour, où le rôle d'évaluation a été refait, M. Vincent attend toujours les précisions du ministère des Affaires municipales pour faire part de ses commentaires.

Néanmoins, il déclare que les agriculteurs de la ville de Bécancour seront les plus affectés par la nouvelle loi sur l'évaluation foncière. "Ce sont, a-t-il dit, les cultivateurs les plus punis au Québec par cette nouvelle loi".

Il importe donc que le gouvernement et le ministère des Affaires Municipales tirent cette situation au plus clair dans les plus brefs délais de souligner encore le député de Nicolet.

Il sera également question des aires de stationnement du centre ville, celui contenu dans le secteur du restaurant Sainte-Rose et l'autre dans le quadrilatère du magasin Louis Desrochers.

Ce sont là les deux seules modifications, semble-t-il, qui ont été apportées au plan depuis les audiences que les membres de la SHQ ont tenues à Joliette.

Un projet de \$2 millions

Joliette approuve les dernières modifications au plan de rénovation

par Claude BERGERON

JOLIETTE — Les membres du conseil sont sur le point de finaliser l'entente avec la Société d'habitation du Québec et ainsi commencer l'application du programme de rénovation urbaine dans les limites de la ville de Joliette. Le programme prévoit des déboursés de l'ordre de plus de \$2 millions.

Les membres du conseil doivent prendre une décision sur ce point au cours d'une réunion spéciale au cours de laquelle ils adopteront le règlement en projet de la rénovation urbaine. Dans l'avis, on prévoit le mode de financement qui fera l'objet du règlement portant le numéro 729-A. C'est un des plus importants projets que la ville mettra à exécution et ce depuis plusieurs années.

Malgré les difficultés

Le programme de rénovation urbaine de la ville de Joliette a connu de nombreuses difficultés depuis que le conseil a voulu implanter ce projet et surtout en arriver à sa phase de réalisation. Le comité des citoyens de la ville de Joliette a été présent à toutes les étapes de consultation et il a obligé la ville à tenir plusieurs réunions d'information pour permettre aux citoyens concernés de connaître l'implication individuelle que comporte ce plan de rénovation urbaine inscrit dans le programme jolietain. Le finance-

ment est assumé presque en totalité par la Société d'habitation du Québec. Cependant, la ville sera appelée à contribuer de ses fonds dans une faible proportion. C'est pour cette raison qu'un règlement sera préparé et que les citoyens seront appelés à se prononcer.

Des modifications

À la suite des dernières représen-

tations faites par la ville et le comité des citoyens, la SHQ a accepté une modification au projet. Cette modification donnera un délai de trois ans aux personnes qui voudront réparer leur maison. Il s'agit des maisons que la SHQ et le programme jolietain ont déjà inscrit comme étant dans un état de vétusté.

Dans les autres modifications,

Centre commercial à Joliette

Aucune décision n'est prise par les Galeries Joliette

par Claude BERGERON

JOLIETTE — L'administrateur des Galeries Joliette, M. André Caron, a communiqué, hier, en réponse à une question du représentant du Nouvelliste, qu'il était trop tôt pour révéler le contenu des négociations avec les éventuels locataires du nouveau centre commercial qui doit être construit à l'angle de l'autoroute dans la partie sud de Joliette.

Il est pour le moment difficile de prévoir à quel moment les Galeries Joliette pourront annoncer les ententes qui doivent être faites avec d'éventuels locataires.

La question de savoir quelle chaîne des magasins s'installera aux Galeries Joliette est toujours demeurée sans réponse. Le nom qui a été le plus souvent avancé est celui de Woolco.

Dans une dépêche en provenance du Globe and Mail de Toronto, la semaine dernière, on indiquait l'intention de Woolco de s'installer dans le nouveau centre d'achat jolietain. Cependant, M. Caron s'est refusé à tout commentaire concernant cette hypothèse pour le moment.

Le sujet a fait couler beaucoup d'encre à Joliette surtout chez les hommes d'affaires et au conseil municipal. Dans sa demande de voir modifier le règlement de zonage, un autre promoteur de centre commercial, M. W. L. Sugarman, avait produit au conseil de ville de Joliette une lettre de la compagnie Woolco dans laquelle elle se disait intéressée au projet que voulait réaliser ce promoteur sur le boulevard Firestone.

Depuis ce temps, il n'a pas été question de nouveaux développe-

ments de la part de cette firme, Korvette Realities, que dirige M. Sugarman.

Fallait-il conclure que Woolco déciderait de ne pas s'installer à Joliette et qu'un autre magasin aussi important aurait pignon sur rue au nouveau centre des Galeries Joliette? M. Caron admet que des négociations se poursuivent présentement mais il ne veut pas divulguer le contenu.

La date de la mise en chantier n'est pas encore déterminée. Cependant, les mi-mars ou avril restent des moments possibles. Le terrain a été défriché et deux rouleaux portant les lettres Argo Construction sont sur place. À l'hôtel de ville, on ne possède pas plus d'information depuis que le permis de construction pour un montant de \$5 millions a été émis.

Le grand gin.

BOLS
Une sacrée bonne boisson.

Distillé au Canada pour Erven Lucas Bols, Hollande.

Arrestation de cinq individus à la suite d'un vol de sac à main dans un hôtel

par Yves CHAMPOUX

BERTHIER — La Sûreté du Québec du détachement de Berthier a procédé, en fin de semaine, à l'arrestation de cinq individus, dans la vingtaine, à la suite d'un vol de sac à main survenu à l'hôtel Vincent de Berthier.

L'incident s'est produit samedi soir alors que Mlle Nicole Gravel, de Saint-Gabriel, s'est aperçue de la disparition de son sac à main. Alertant ses compagnons, en l'occurrence son frère René Gravel et M. Jacques Desrochers, ces derniers remarquèrent les agissements louches de

personnes attablées dans l'hôtel. C'est alors que les présumés auteurs de ce vol de sac à main décidèrent de quitter les lieux, apportant avec eux le produit de leur vol. Mais les deux compagnons de Mlle Gravel accostèrent un des individus pour enfin y découvrir intact le fameux sac à main. Les deux compagnons de la victime gardèrent leur suspect jusqu'à l'arrivée de la SQ à l'hôtel.

Les agents François Bellefleur et Laurent Brassard conduisirent l'individu ainsi que quatre autres suspects au poste de police pour interrogatoire.

Après les avoir longuement interrogés, les cinq suspects avouèrent qu'ils faisaient partie d'un groupe de voleurs de sacs à main. Par la suite, ils furent relâchés mais ils devront comparaître à la cour des sessions de la paix au cours des prochains jours à Joliette sous l'inculpation de vol de sac à main. La police signalait par ailleurs que ce n'était pas la première fois qu'un rapportait des vols de sac à main à l'hôtel Vincent. Il semble maintenant que tout redeviendra normal à la suite du coup de filet de la police.

entre/voisins

● VICTORIAVILLE — Le sujet du concours d'art oratoire du club Optimiste est "Écoutez-nous!" Les Optimistes de Victoriaville ont déjà commencé leurs préparatifs pour ce concours qui aura lieu le 8 avril.

● ARTHABASKA — Le club Optimiste de Victoriaville se réunit ce soir au motel Baifran; on y parlera de congélation de corps humains.

● VICTORIAVILLE — Deux réunions de conseils municipaux avaient lieu hier, soit celle du conseil de Victoriaville ainsi que de celui d'Arthabaska.

● VICTORIAVILLE — L'équipe du rallye Tiers-Monde de Victoriaville veut sensibiliser davantage la population sur la coopération internationale, cette année. L'équipe est formée de M. Armand Mercier, M. Raymond Arseneault, M. Roland Gingras, M. André Genest, M. Gaëtan Jean, M. André Guillemette, M. Rolan Lemieux, et Mlle Huguette Turcotte et Hélène Ruel.

● VICTORIAVILLE — Les mormons veulent faire connaître davantage leur religion dans la région de Victoriaville. On peut les contacter au 34, Lafrance, à Victoriaville.



Lors d'une réunion de l'Association des avocats des régions de Sorel, Saint-Hyacinthe et Marieville, tenue à Sorel ces jours derniers. De gauche à droite, Me Claude Martin, avocat de Sorel, vice-président de l'Association, Me Benoit Matte, avocat de Saint-Hyacinthe, président, Me Ronald Dudemaine, avocat de Tracy, secrétaire-trésorier et Me Jacques Guertin, avocat de Sorel, directeur de l'Association. (Photo Jean-Pierre Desplanches)

Réunion des avocats

Préparatifs en vue de la clinique juridique dans la région de Sorel

SOREL (L.B.) — Le ministère de la Justice du Québec s'occupe actuellement de la mise en place de structures en vue de l'établissement de la clinique juridique de la région de Sorel, en vertu de la loi de l'aide juridique, a déclaré le secrétaire de l'Association des avocats des régions de Sorel, Saint-Hyacinthe et Marieville, Me Ronald Dudemaine, avocat de Tracy, lors d'une réunion des avocats de la région de Sorel à l'Auberge de la Rive.

Le gouvernement devrait procéder prochainement à la nomination du personnel voulu pour la direction de cette clinique juridique locale.

Quant au président de l'Association des avocats des régions de Saint-Hyacinthe, Sorel et Marieville, Me Benoit Matte, avocat de Saint-Hyacinthe, il a expliqué que l'objectif de cet organisme est la défense des intérêts socio-économiques des avocats vis-à-vis le Barreau, le public et le gouvernement, et cela pour le plus grand bien du public.

Me Matte a souligné que le Barreau, qui est une corporation formée par le gouvernement, doit s'occuper de l'intérêt du public. Le Barreau peut destituer par exemple un avocat qui ne se conforme pas au code d'éthique de la profession. L'Association elle doit défendre les intérêts des avocats.

La loi de l'aide juridique a été adoptée pour le gouvernement dans le but de fournir les services d'un avocat aux gens qui n'ont pas les moyens de se payer un avocat.

L'Association des avocats avait proposé le système "judi-

care", par lequel les personnes sans moyens financiers adéquats pourraient obtenir une carte du gouvernement ou d'un organisme social, et pourraient aller consulter et se faire défendre par un avocat de leur choix.

Le gouvernement du Québec a préféré organiser un système mixte: les gens peuvent aller à une clinique d'assistance juridique, soit aller voir l'avocat de leur choix. La réunion des avocats de la région de Sorel avait pour but d'étudier l'application de ce régime.

À l'heure actuelle, soutient Me Matte, le gouvernement n'instaura que le régime de clinique juridique. Il n'a négocié aucun tarif avec les avocats, qui veulent participer à la loi de l'aide juridique. Actuellement, de déclarer Me Matte, les gens n'ont pas droit à l'avocat de leur choix, si le gouvernement continue à appliquer la loi de l'aide juridique dans le sens qu'il l'applique présentement. Si cette formule était retenue, d'ici quelques années, il y aura les avocats des pauvres et les avocats des gens qui peuvent se payer les services de l'avocat de leur choix, a ajouté Me Matte.

Les réunions des associations d'avocats, comme celle qui a été tenue à Sorel, ont pour objectif l'étude des moyens d'actions à prendre pour forcer le gouvernement à instaurer un véritable régime mixte. Le président de l'association a souligné que les malades peuvent obtenir les services du médecin de leur choix, alors que les justiciables eux seront obligés d'aller voir l'avocat qui sera payé par la Commission d'aide juridique. Les gens seront obligés de se faire représenter par cet avocat-là, même s'ils n'ont pas confiance en lui.

Quant à Me Dudemaine, il a expliqué que les personnes qui pourraient bénéficier de la clinique d'aide juridique devront remplir deux conditions: être totalement démunis au point de vue financier et avoir un droit certain.

En plus de Me Ronald Dudemaine, deux autres avocats de la région font partie de l'exécutif de l'Association des avocats de Sorel, Saint-Hyacinthe et Marieville. Il s'agit de Me Claude Martin, avocat de Sorel qui a été élu vice-président et Me Jacques Guertin, avocat de Sorel qui est directeur.

On demande de garder Saint-Ours dans le comté de Richelieu

SAINTE-OURS (L.B.) — Les conseils municipaux de la ville et de la paroisse de Saint-Ours ont adopté une résolution demandant à la Commission fédérale de délimitation des circonscriptions électorales pour le Québec, de conserver Saint-Ours dans le comté fédéral de Richelieu.

On sait que la nouvelle division de ce comté, au fédéral, exclut Saint-Ours, qui a été incorporé dans le comté fédéral de Saint-Hyacinthe.

La résolution adoptée par les deux conseils municipaux mentionne que la paroisse et la ville de Saint-Ours sont situées à seulement sept milles de la ville de Sorel et que la presque totalité de leurs travailleurs gagnent leur vie dans la région de Sorel.

Sorel a toujours été considéré comme le chef-lieu de la ville et de la paroisse de Saint-Ours et tous les documents importants et le bureau d'enregistrement sont situés à Sorel.

Par ailleurs, mentionne la résolution, tous les citoyens de Saint-Ours font leurs affaires à Sorel, que ce soit juridiques, commerciales, éducatives ou autres.

La résolution suggère par ailleurs à la Commission fédérale de délimitation des circonscriptions électorales de remettre la paroisse de Saint-Ours de Richelieu dans le comté de Saint-Hyacinthe à qui elle était rattachée depuis la dernière révision de la carte électorale fédérale et permettre ainsi à Saint-Ours, qui a une population à peu près égale, de demeurer dans le comté fédéral de Richelieu.

Des copies de ces résolutions ont été envoyées au député fédéral de Richelieu, M. Florian Côté. Ces résolutions sont signées par M. Fernand Millette, maire de la paroisse de Saint-Ours, Dr J.-Léo Cloutier, maire de la ville de Saint-Ours et par M. Luc Allaire, secrétaire-trésorier.

A Drummondville

Semaine de développement international au CEGEP

DRUMMONDVILLE (M.A.) — Le campus de Drummondville du CEGEP Bourchemin tient cette semaine trois jours d'activités spéciales dans le cadre d'une semaine de développement international. Le directeur général du CEGEP M. Médéric Grenier, a proclamé officiellement l'ouverture de cette semaine, au cours d'une conférence de nouvelles qui se tenait dans les locaux du service de la pastorale du CEGEP, hier après-midi.

Les activités ont débuté hier midi et se poursuivront jusqu'en soirée, mercredi, alors qu'aura lieu, à compter de 19 h 30, une conférence sur le développement et la coopération, présentée par M. Antonin Dumas-Pierre, de "Développement et paix".

Les activités ont été préparées par une équipe d'une quinzaine d'étudiants qui oeuvrent au sein de "l'équipe du développement international". Selon l'abbé Forest, il n'existe pas une semaine de développement international comme tel à travers la province; celle-ci découle plutôt d'initiative dispersées ici et là, c'est la première fois qu'une telle semaine est organisée par le CEGEP à Drummondville. Des films sur la coopération et des vidéos sont à la base de l'information diffusée au cours de ces trois jours.



Trop peu de gens se sont déplacés pour aller visiter l'exposition conjointe des guides et des scouts la semaine dernière. Pourtant, ça en valait le déplacement! On peut voir le scout René Labbé donnant des explications à l'une des quelques 200 personnes qui se sont rendues à l'exposition à la Caisse populaire de Victoriaville. (Photo Laurier Gardner)

● VICTORIAVILLE — En réponse à un entrefilet passé dans un journal local, une femme voudrait faire une mise au point; l'affirmation que les femmes de 40 ou 50 ans travaillent par pur plaisir est certainement osée et souvent fautive. Cette femme tient à préciser que "si la société des années antérieures n'a pu leur apporter une sécurité matérielle et sociale, ce n'est pas de leur faute. D'ailleurs, tous, nous avons le droit de vivre, jeunes ou vieux."

● DRUMMONDVILLE — L'Association des pilotes de Drummondville Inc. offrira l'occasion d'assister à une conférence des plus intéressantes sur les méthodes de sauvetage employées par l'Armée canadienne, en cas de disparition d'un avion. Le capitaine Marcel Martineau, conférencier, arrivera à Drummondville en hélicoptère avec son pilote, le capitaine Maurice Ouellette, pour l'assemblée qui aura lieu, mercredi le 7 mars, à 19 h 30, au nouveau hangar de Roger Leblanc Aviation, sur les terrains de l'aéroport municipal.

A Drummondville-Sud

Un mort et trois blessés au cours de février

DRUMMONDVILLE-SUD — Le rapport des activités policières de Drummondville-Sud, publié hier, démontre qu'une personne a perdu la vie pendant que trois autres ont été blessées, au cours du mois de février, à la suite d'accidents de la circulation survenus dans les limites de cette municipalité.

La personne tuée à la suite d'un accident routier est Mlle Edith Pepler, âgée de 75 ans, de Richmond. Sa sœur, Mlle Myrthe Pepler, 65 ans, avait été blessée dans le même accident. Nancy Poisson, 8 ans, de Drummondville et Emilie Gagné, 24

A Drummondville

Les comités de citoyens déçus de l'attitude des dirigeants municipaux

DRUMMONDVILLE (M.A.) — Les représentants des quatre comités de citoyens qui avaient dû quitter leurs locaux de l'école St-Jean-Baptiste, au début de janvier, se sont déclarés déçus, hier, de l'attitude des dirigeants municipaux manifestée à leur égard.

Convoquant les journalistes dans leur "nouveau local temporaire" situé au sous-sol de la Caisse populaire St-Joseph, à l'angle des rues St-Marcel et St-Jean, les représentants des quatre comités de citoyens délogés ont dénoncé, une fois de plus, le comportement des édiles municipaux à leur endroit en expliquant pourquoi ils étaient tellement déçus.

Un porte-parole des quatre comités, soit le Service d'entraide, le Comité des assistés sociaux, la Ligue des locataires et la Coop de vêtements, a d'abord fait un bref historique de ce qui s'est passé depuis que le directeur des services municipaux faisait parvenir une lettre aux organismes touchés par la démolition de l'école St-Jean-Baptiste, le 23 décembre 1972, pour les avvertir de quitter cette école avant le 31 janvier 1973.

Selon les représentants des quatre comités de citoyens, le minimum de ressources demandé par eux lors de leur première visite au conseil municipal, aurait permis: 1) à 52,1 pour cent des familles de Drummondville qui gagnent moins de \$4.000 par année, 2) à 8 pour cent de la population qui est locataire et dont la moitié gagne moins de \$5.000 par année et paie un coût moyen de loyer de \$90 par mois, 3) à 2.265 personnes ou familles qui reçoivent des prestations d'aide sociale dans le comté de Drummond, 4) à 3.895 chômeurs inscrits au Centre de main-d'œuvre du Canada à Drummondville en juin 1971 "de pouvoir chercher des solutions collectives à leurs problèmes".

Il est certain, soulignent-ils, qu'une cotisation de tout ce monde pourrait financer amplement un local. Cependant, selon eux, ce sont les divers gouvernements, municipal, provincial ou fédéral, qui ont le pouvoir de taxation. Aussi, si d'autres organismes comme la Chambre de commerce, la Ligue des locataires et autres ont le privilège d'obtenir un local gratuitement

M. Dion à la Chambre d'Arthabaska

Le conditionnement physique peut éloigner de l'hôpital

ARTHABASKA (L.G.) — "Si l'on sortait des hôpitaux les malades du cœur et les malades de la colonne vertébrale, on aiderait les hôpitaux: il ne resterait que les quelques accouchées!" Voilà ce qu'avait à dire M. Raymond Dion, lors de la réunion de la Chambre de commerce d'Arthabaska dimanche.

M. Dion a poursuivi en disant: "Pour ainsi vider les hôpitaux, il importe que chacun d'entre nous fasse de l'exercice, il importe que chacun d'entre nous prenions nos caoutchoucs et notre paletot pour aller faire une bonne marche lorsque nous venons l'envie de prendre une pilule!"

M. Raymond Dion parlait donc du domaine qui lui tient particulièrement à cœur, soit la santé par un bon conditionnement physique.

La colonne Selon M. Dion, tout réside dans des efforts physiques qui feront renforcer les muscles de

la colonne vertébrale. Si l'on a de bons muscles dans cette région du corps, on peut s'attendre à être en bonne santé.

Mentionnant que 49 pour cent des individus meurent de maladies cardiaques, M. Dion a même donné de déjà, on rencontre des jeunes de 30 à 35 ans qui font des infarctus.

"Quitter la loi du moindre effort pour s'obliger à chaque jour à une discipline rigoureuse, voilà ce qui ferait abaisser le taux de mortalité coronarienne".

Pas le temps Le plus bel argument que plusieurs trouvent pour ne pas faire d'exercices quotidiens, toujours selon M. Dion, c'est celui du manque de temps.

La réponse est toute trouvée: "Avez-vous le temps de passer cinq à six mois à l'hôpital lorsque vous aurez eu un infarctus?" M. Dion a terminé son exposé en disant que la meilleure médecine préventive, ce n'était pas le médecin qui la faisait

AMELIOREZ VITE VOTRE ANGLAIS*

Téléphonez vite à

378-2811

Pour améliorer rapidement votre anglais, * vous devez le parler plus.

Chez Berlitz, vous parlerez anglais* avec un vrai professeur dès la première minute. Et nous vous donnerons une série de cassettes pour répéter vos leçons à la maison et progresser encore plus vite.

Vous pouvez suivre des leçons individuelles, vous joindre à un petit groupe, ou, si le temps presse vraiment, vous plonger dans notre méthode exclusive d'immersion Totale.

A langues vivantes, méthode vivante.

Berlitz

Trois-Rivières — Edifice Place Royale 378-2811

Sherbrooke — 1845 King Ouest — 569-9179

*Aussil : Espagnol — Italien — Allemand

Votre code postal.

Pour l'amour de Pierre, Jean, Jacques, servez-vous-en.

CODE POSTAL CODE POSTAL

La BEI peut-elle vous aider?

Le 7 mars 1973

Un de nos représentants
Guy P. Brunelle
sera à
Motel Albatros, Drummondville
Tel.: 478-1474

De nombreuses entreprises dans les domaines suivants:

Agriculture • Fabrication
• Tourisme • Construction
• Services professionnels
• Transport • Commerces de gros et de détail.

ont obtenu des prêts de la BEI pour acquérir des terrains, des immeubles, de la machinerie, pour renflouer leur fonds de roulement, pour s'établir en affaires et pour d'autres fins.

Si vous avez besoin de fonds dans un but commercial et que vous ne pouvez les obtenir ailleurs à des termes et conditions raisonnables, rencontrez notre représentant

**BANQUE D'EXPANSION
bei INDUSTRIELLE**

550, Bonaventure, C.P. 666
Trois-Rivières, Que.

Le monde des affaires

bourse de montréal

Titres	Ventes	Hauts	Bas	Ferm	Chg
Alcan	340	24.24	24	24 1/4	+ 1/4
Anglo-Cn	150	57 1/2	57 1/2	57 1/2	0
Bank Mtl	2052	20	19 1/4	19 1/4	- 1/4
Bank Ns	2495	34 1/4	34 1/4	34 1/4	0
Bank Cn	4415	17 1/4	17 1/4	17 1/4	0
Beaumont	455	27 1/4	27 1/4	27 1/4	0
Bell Can	2920	44 1/4	44 1/4	44 1/4	0
Bell A pr	40	55 1/2	55 1/2	55 1/2	0
Bell B pr	25	55 1/2	55 1/2	55 1/2	0
Bombardier	2250	55 1/2	55 1/2	55 1/2	0
Borser C	700	300	300	300	0
Brascan	3629	20 1/4	19 1/4	19 1/4	- 1/4
CP Phone	75	55 1/2	55 1/2	55 1/2	0
Ericc	30	55 1/2	55 1/2	55 1/2	0
Calpoly P	475	28 1/4	28 1/4	28 1/4	0
Camden	2300	10 1/4	10 1/4	10 1/4	0
Can Cam L	150	57 1/2	57 1/2	57 1/2	0
Can Brew	5875	5 1/4	5 1/4	5 1/4	0
C Hydro	100	11 1/4	11 1/4	11 1/4	0
Can Bank	450	16 1/4	16 1/4	16 1/4	0
CIL	450	16 1/4	16 1/4	16 1/4	0
C Javin	1215	200	200	200	0
Marconi	400	440	440	440	0
CPJ pr	205	30	30	30	0
CPJ inv	2425	265	265	265	0
Can Tire A	200	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0
Can Tire B	200	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0
CP Ltd	575	17 1/4	17 1/4	17 1/4	0
Cent Dyn	400	100	100	100	0
Cent Bath	7100	30 1/4	30 1/4	30 1/4	0
Com Gas	100	17 1/4	17 1/4	17 1/4	0
Conid	200	225	225	225	0
Corpac	100	11 1/4	11 1/4	11 1/4	0
Cr Frac	1550	15 1/4	15 1/4	15 1/4	0
Crush Int	100	11 1/4	11 1/4	11 1/4	0
Dalmay A	200	32	32	32	0
Denison	300	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0
Dist Snc	570	40 1/4	40 1/4	40 1/4	0
Dom Snc	110	57 1/2	57 1/2	57 1/2	0
D Textile	505	9 1/4	9 1/4	9 1/4	0
Dominion	9199	20	19 1/4	19 1/4	- 1/4
Dom Snc	2000	150	150	150	0
Dorval	1875	33 1/4	33 1/4	33 1/4	0
D Pont	100	55 1/2	55 1/2	55 1/2	0
E Pr Air	100	55 1/2	55 1/2	55 1/2	0
Enelac	300	55	55	55	0
Enamel A	1050	118	118	118	0
Enamel B	1574	118 1/4	118 1/4	118 1/4	0
Fin Coll	1292	11 1/4	11 1/4	11 1/4	0
Francana	100	920	920	920	0
Gentler L	100	57 1/2	57 1/2	57 1/2	0
Giangar	1200	170	165	165	- 5
Gulf Pr B	1000	200	200	200	0
Gulf C pr	2000	150	150	150	0
Gulf Inv	2315	33 1/4	33 1/4	33 1/4	0
Hawker	1175	40	40	40	0
Hollinger	1000	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0
Home A	1475	38 1/4	38 1/4	38 1/4	0
Husky Bay	1325	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0
Husky Oil	1325	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0
IAC	300	57 1/2	57 1/2	57 1/2	0
Imperial	1000	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0
Inco	1590	31 1/4	31 1/4	31 1/4	0
Int Lth	5054	34	34	34	0
Int Lth B	175	11 1/4	11 1/4	11 1/4	0
Ivaco	500	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0
Labatt	952	28 1/4	28 1/4	28 1/4	0
Labatt pr	250	28 1/4	28 1/4	28 1/4	0
Labatt pr	100	54 1/4	54 1/4	54 1/4	0
Loeb M	100	475	475	475	0
Loeb pr	100	520	520	520	0
MacLaren A	100	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0
MacLaren B	2650	29 1/4	29 1/4	29 1/4	0
Magnan	100	57 1/2	57 1/2	57 1/2	0
Maldin	1450	12 1/4	12 1/4	12 1/4	0
Maritime	100	21 1/4	21 1/4	21 1/4	0
Marl	9420	21 1/4	21 1/4	21 1/4	0
Mass Fer	450	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0
Met Stores	1000	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0
Mic Inv	2400	29 1/4	29 1/4	29 1/4	0
Mic Inv pr	9127	12 1/4	12 1/4	12 1/4	0
Moffat	11907	27 1/4	27 1/4	27 1/4	0
Molson A	815	28 1/4	28 1/4	28 1/4	0
Molson B	100	11 1/4	11 1/4	11 1/4	0
N Sea Pr	135	11 1/4	11 1/4	11 1/4	0
NB Tel	127	14 1/4	14 1/4	14 1/4	0
Nfld L P	100	11 1/4	11 1/4	11 1/4	0
Nir	225	28	28	28	0
Noranda	1300	50 1/4	50 1/4	50 1/4	0
Nordair	100	55 1/2	55 1/2	55 1/2	0
Nor Ch G	1675	11 1/4	11 1/4	11 1/4	0
NCHG	100	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0
NCL	300	350	350	350	0
Oshawa	820	10 1/4	10 1/4	10 1/4	0
Pac Pate	100	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0
Panaca	900	15 1/4	15 1/4	15 1/4	0
Panaca pr	100	14 1/4	14 1/4	14 1/4	0
Pan Ocean	1300	55 1/2	55 1/2	55 1/2	0
Paper	100	55 1/2	55 1/2	55 1/2	0
Pow Corp	4850	12 1/4	12 1/4	12 1/4	0
Reitman	1000	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0
Reitman pr	1000	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0
Reitman pr	1000	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0
Royal Bank	2480	33 1/4	33 1/4	33 1/4	0
Royal Tst	1180	53 1/4	53 1/4	53 1/4	0
Scott Lest	290	20	20	20	0
Scott	400	21	21	21	0
Seco A	100	10 1/4	10 1/4	10 1/4	0
Shell Can	1740	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0

bourse de toronto

Titres	Ventes	Hauts	Bas	Ferm	Chg
Alcan	340	24.24	24	24 1/4	+ 1/4
Anglo-Cn	150	57 1/2	57 1/2	57 1/2	0
Bank Mtl	2052	20	19 1/4	19 1/4	- 1/4
Bank Ns	2495	34 1/4	34 1/4	34 1/4	0
Bank Cn	4415	17 1/4	17 1/4	17 1/4	0
Beaumont	455	27 1/4	27 1/4	27 1/4	0
Bell Can	2920	44 1/4	44 1/4	44 1/4	0
Bell A pr	40	55 1/2	55 1/2	55 1/2	0
Bell B pr	25	55 1/2	55 1/2	55 1/2	0
Bombardier	2250	55 1/2	55 1/2	55 1/2	0
Borser C	700	300	300	300	0
Brascan	3629	20 1/4	19 1/4	19 1/4	- 1/4
CP Phone	75	55 1/2	55 1/2	55 1/2	0
Ericc	30	55 1/2	55 1/2	55 1/2	0
Calpoly P	475	28 1/4	28 1/4	28 1/4	0
Camden	2300	10 1/4	10 1/4	10 1/4	0
Can Cam L	150	57 1/2	57 1/2	57 1/2	0
Can Brew	5875	5 1/4	5 1/4	5 1/4	0
C Hydro	100	11 1/4	11 1/4	11 1/4	0
Can Bank	450	16 1/4	16 1/4	16 1/4	0
CIL	450	16 1/4	16 1/4	16 1/4	0
C Javin	1215	200	200	200	0
Marconi	400	440	440	440	0
CPJ pr	205	30	30	30	0
CPJ inv	2425	265	265	265	0
Can Tire A	200	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0
Can Tire B	200	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0
CP Ltd	575	17 1/4	17 1/4	17 1/4	0
Cent Dyn	400	100	100	100	0
Cent Bath	7100	30 1/4	30 1/4	30 1/4	0
Com Gas	100	17 1/4	17 1/4	17 1/4	0
Conid	200	225	225	225	0
Corpac	100	11 1/4	11 1/4	11 1/4	0
Cr Frac	1550	15 1/4	15 1/4	15 1/4	0
Crush Int	100	11 1/4	11 1/4	11 1/4	0
Dalmay A	200	32	32	32	0
Denison	300	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0
Dist Snc	570	40 1/4	40 1/4	40 1/4	0
Dom Snc	110	57 1/2	57 1/2	57 1/2	0
D Textile	505	9 1/4	9 1/4	9 1/4	0
Dominion	9199	20	19 1/4	19 1/4	- 1/4
Dom Snc	2000	150	150	150	0
Dorval	1875	33 1/4	33 1/4	33 1/4	0
D Pont	100	55 1/2	55 1/2	55 1/2	0
E Pr Air	100	55 1/2	55 1/2	55 1/2	0
Enelac	300	55	55	55	0
Enamel A	1050	118	118	118	0
Enamel B	1574	118 1/4	118 1/4	118 1/4	0
Fin Coll	1292	11 1/4	11 1/4	11 1/4	0
Francana	100	920	920	920	0
Gentler L	100	57 1/2	57 1/2	57 1/2	0
Giangar	1200	170	165	165	- 5
Gulf Pr B	1000	200	200	200	0
Gulf C pr	2000	150	150	150	0
Gulf Inv	2315	33 1/4	33 1/4	33 1/4	0
Hawker	1175	40	40	40	0
Hollinger	1000	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0
Home A	1475	38 1/4	38 1/4	38 1/4	0
Husky Bay	1325	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0
Husky Oil	1325	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0
IAC	300	57 1/2	57 1/2	57 1/2	0
Imperial	1000	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0
Inco	1590	31 1/4	31 1/4	31 1/4	0
Int Lth	5054	34	34	34	0
Int Lth B	175	11 1/4	11 1/4	11 1/4	0
Ivaco	500	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0
Labatt	952	28 1/4	28 1/4	28 1/4	0
Labatt pr	250	28 1/4	28 1/4	28 1/4	0
Labatt pr	100	54 1/4	54 1/4	54 1/4	0
Loeb M	100	475	475	475	0
Loeb pr	100	520	520	520	0
MacLaren A	100	52 1/2	52 1/2	52 1/2	0
MacLaren B	2650	29 1/4	29 1/4	29 1/4	0
Magnan	100	57 1/2	57 1/2	57 1/2	0
Maldin	14				



Les Royaux de Sorel, champions du "A"



L'équipe d'Aston, vainqueur dans le "B"



Sorel a bien figuré au tournoi Intermédiaire de Drummondville pour en sortir avec les honneurs. Ci-dessus, nous distinguons de gauche à droite, Guy "Molson" Bureau, remettant le trophée emblématique au capitaine Pierre Thibeault, pendant que Robert Bergeron des Playcats reçoit une bourse de Gilbert Sawyer, organisateur.

Une victoire des Sciences dans l'Intra-murale

TROIS-RIVIERES — On est en demi-finale dans le circuit de hockey intramural de l'UQTR et toutes les parties offrent du jeu très excitant. En premier lieu, en demi-finale A, l'équipe championne des Sciences affrontait l'Enfance Inadaptée et lors du premier match, les Sciences arrachèrent une difficile victoire de 5 à 3, grâce à deux buts de David St-Onge dans une partie très rude. Jacques Groleau y alla de deux buts pour les perdants. Dans le second match de cette demi-finale, la machine des Sciences explosa dans une victoire de 9 à 0; Claude Danault, champion pointeur de la ligue, y alla de trois buts et une assistance; il fut bien secondé par David St-Onge avec deux buts et trois aides. Mario Lupien mé-

rita le blanchissage. Par ce gain, les Sciences gagnent les deux demi-finales de la série A. Dans l'autre demi-finale, Recréologie a facilement vaincu Education Physique B dans un premier match par le compte de 7 à 2. Georges Boivin a conduit l'attaque des siens avec un tour de chapeau, les autres compteurs de Recréologie étant Denis Gaumont, Richard Grégoire, Bernard Royer et Marc Bond. Pour les perdants, Guy Lebel enfila les deux buts. Le deuxième match de cette série aura lieu mardi midi et si une troisième partie est nécessaire, elle sera disputée mercredi. Ces deux équipes batailleront ferme pour pouvoir se glisser en finale contre les Sciences vendredi prochain.



Saint-Guillemme à sa première rencontre contre Daveluyville avait décroché le gain par 9-3. Ci-dessus, nous distinguons quelques membres. Ce sont: Gilles Vallée, Michel Chapdelaine, Roland Arpin et Marcel Leblanc.



Aston a joué du bon hockey pour parvenir à décrocher la palme dans le "B". Ici, nous voyons quelques membres. Ce sont Paul Lupien, Pierre Paradis, Jean Morin et le capitaine Réjean Lupien.



Pétanque

VICTORIOVILLE (L.G.) — C'est l'équipe de Pneu Huard de Victoriaville qui détient la première position de la ligue de pétanque Molson du centre du Québec, sur un pied d'égalité avec la Meunerie Ladouceur. Au classement de ce circuit qui compte des représentants d'un bon nombre de villes du centre-sud du Québec, il y a aussi à noter le Croteau Publicité de Victoriaville qui est en 10e place, le Marché Bonis en 13e place. Cette ligue comprend 22 équipes actuellement. L'équipe qui figure aussi bien, soit celle de Pneu Huard, est composée de Mme Cécile Carrier, Joseph Payer et Robert Huard, alors que l'équipe de Croteau Publicité est composée de Jeancomo Bellini, Madeleine Croteau, Roland Croteau, celle du Marché Bonis, Pierre Rondeau, Beatrice Groleau et Denis Groleau.

Saint-Rémi gagne sur les Comets de Victoriaville

VICTORIOVILLE (L.G.) — Dans la classe A de la ligue de ballon sur glace du président Réal-Jean Couture, le A. Gentes de Defoy a pris les devants ainsi que le Motel Boifran d'Arthabaska alors que dans la classe B, les Comets de Victoriaville ont vu l'OTJ de Saint-Rémi revenir de l'arrière alors qu'ils étaient à 0-1 en quart de finale pour finalement remporter la série 2-1 en fin de semaine. Dans la classe A, la pagaille est prise par suite de la victoire facile remportée par le Motel Boifran d'Arthabaska contre le Gogo Bar de Trois-Rivières, victoire remportée par défaut. En effet, les joueurs du Gogo Bar se sont présentés avec trois quarts d'heure de retard alors que le règlement ne permet que dix minutes au plus. Une violente prise de bec s'est alors engagée entre le gérant Léopold Dufour et le président de la ligue, Réal-Jean Couture. Il semble pourtant que, malgré le fait que le gérant Dufour ait décidé de retirer son équipe,



M.C. HOULE
président

EXPO MAIL
Centre Les Rivières

Cordiale invitation à toute la population du cœur de la Mauricie à venir admirer nos modèles 1973.

Représentants sur place et prix spéciaux durant l'Expo-Mail, jusqu'au 11 mars de 10h a.m. à 10h p.m.



TROIS-RIVIERES CHEVROLET (1970) LTEE
4001, boul. ROYAL
Trois-Rivières-Ouest
376-3791

Photographies: Paul Beausoleil



Confort au Foyer

C'EST UNE NOUVELLE INVENTION CANADIENNE

LE CHAUFFE-EAU



1. Le Blue-Jet consomme moins de combustible par gallon d'eau chaude produit qu'un chauffe-eau ordinaire.
2. Grâce à une combustion améliorée, il ne fait pratiquement pas de fumée ni de pollution.
3. Il maintient son haut degré d'efficacité même après un usage prolongé.
4. Son entretien est simple et rapide. Le brûleur Blue-Jet peut-être remplacé, au besoin, en quelques minutes.
5. Son fonctionnement est extrêmement silencieux.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS:

TROIS-RIVIERES	SHAWINIGAN	VICTORIOVILLE
374-2473	539-5573	752-5044



Plus de 80 motoneiges et autant de motoneigistes ont participé à la randonnée familiale Labatt samedi, organisée par le club Paul-Air. On peut voir, dans l'ordre habituel, le représentant de la Brasserie Labatt dans la région, Jean-Paul Blanchette, félicitant les gagnants dans la randonnée en motoneige et celle en raquettes, soit Mme Raoul Provencher et Georges Bergeron, en compagnie du président du club Paul-Air, Jean-Marc Gagnon. (Photo Laurier Gardner).

HOCKEY JUNIOR MAJEUR

ÉVÈNEMENT No 31



CE SOIR 8h15

BLEU - BLANC VS DUCS

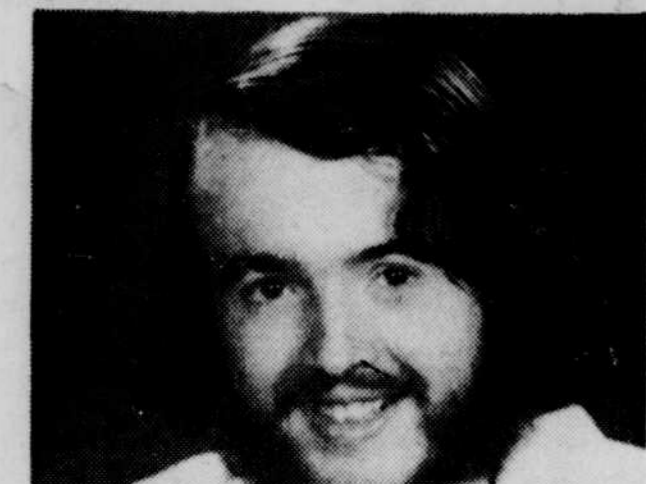
ROUGE MONTREAL VS TROIS-RIVIERES

ADMISSION	Réservés \$1.75	Adultes \$1.00	Enfants 50¢
-----------	-----------------	----------------	-------------

BILLETTS DISPONIBLES À L'AVANCE EN TOUT TEMPS

Le saxophoniste Jacques Larocque en mini-concert à Victoriaville

VICTORIAVILLE (L.G.) — Le récital du mardi présente ce soir à l'Auditorium de la bibliothèque du CEGEP de Victoria-



Jacques Larocque

ville son second mini-concert de la deuxième partie de la saison 72-73. Jacques Larocque, saxophoniste, sera l'artiste invité.

Jacques Larocque est directeur du module de musique de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il a terminé au conservatoire de musique du Québec à Montréal en 1967.

En 1963, il avait remporté le premier prix de saxophone au festival-concours des Jeunes musicales du Canada à Drummondville. De 1967 à 1969, il a étudié au Conservatoire national supérieur de musique à Paris en saxophone avec Marcel Mule et Daniel Deffayet. Il obtint alors le premier prix de sa classe.

Il participa à titre de membre de l'Orchestre international des Jeunes Musicales à Lisbonne au concert télédiffusé du 17 avril 1968.

En 1969, il a été premier saxophone alto à l'Orchestre de Terre des Hommes à Montréal. Il a également donné plusieurs concerts notamment sur le réseau anglais de Radio-Canada en juin 70 à l'émission "Let's talk music" et sur le réseau français à l'émission Récital.

En novembre 1971, il a agi comme président du jury de maîtrise en saxophonie de l'Université Laval. En février 72, il a participé à une tournée de 25 concerts en Suède avec le Quatuor Pierre Bourque. C'est en avril 72 qu'il a remporté la médaille d'argent à la Biennale internationale de Bordeaux en France.

Il est l'auteur d'une composition fort intéressante intitulée "Marche solaire" pour ensembles à percussion.

M. Larocque sera accompagné de Sylvain Doyon, pianiste.



Le violoniste Jovan Kolundzija qui sera l'invité au JMC de lundi 12 mars prochain à Victoriaville. Le concert qui devrait être présenté jeudi le 8 mars a été remis au 12.

Le violoniste Jovan Kolundzija est l'invité des J.M. à Victoriaville

VICTORIAVILLE (L.G.) — Le violoniste Jovan Kolundzija sera l'artiste invité au prochain concert des J.M.C. à Victoriaville, soit lundi le 12 mars prochain. Le concert qui devait avoir lieu jeudi le 8 a donc été remis au lundi le 12.

Né en 1948, ce jeune musicien d'origine yougoslave étudia le violon avec le professeur Petar Toskov à l'Académie de musique de Belgrade.

Jovan Kolundzija détient des prix de plusieurs concours internationaux. Il a de plus effectué des tournées de

concert dans plusieurs pays d'Europe ainsi qu'au Mexique, en Amérique centrale, en Amérique du Sud.

Les grands violonistes, tels Yehudi Menuhin et Henryk Szeryng, ont loué sa virtuosité, son interprétation et lui promettent une brillante carrière internationale.

Notons que Jovan Kolundzija sera accompagné au piano par Michel Dusault.

Ce concert aura donc lieu précisément lundi le 12 mars prochain à compter de 20 heures, à l'Auditorium du CEGEP de Victoriaville.

Au déjà célèbre restaurant gastronomique du 15e étage de l'édifice Place Royale, Trois-Rivières
Tel.: 374-3121

Le rendez-vous des gourmets

Désormais le dimanche nous préparons un **MENU SPÉCIAL POUR ENFANTS** dont les prix varient de **\$125 à \$175**

AU PIANO BAR NORMAND BELLEMARE

CE SOIR 6 MARS 8h30
 au **THÉÂTRE CAPITOL**
 récital 374, Des Forges - 374-2453

RENÉE CLAUDE
 et ses musiciens

Billets en vente:
 Tabagie Tremblay
 Tabagie "Le Flambeau" (Sheraton) C.I.T.R.
 Une production **CJTR**
 et Concordia Inc.

Prix des billets: \$5.00 - \$4.50 - \$3.50 - \$3.00

L'université organise trois nouvelles séries de rencontres culturelles

"Expression corporelle", "L'enfant handicapé dans son milieu" et "Introduction au dessin et à la peinture", tels sont les titres des trois nouvelles séries de rencontres culturelles

qui seront offertes au public à compter de cette semaine, soit mardi et mercredi, les 6 et 7 mars.

Mlle Denise Byloos dirigera les rencontres sur l'expression corporelle qui auront lieu tous les mardis au complexe sportif de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Quant aux rencontres ayant pour thème "L'enfant handicapé dans son milieu" et "Introduction au dessin et à la peinture", elles seront données par le Dr E.-Paul Benoit, directeur du module Psychologie de l'UQTR, d'une part et par Mme Angèle Rulangeot, diplômée en Arts plastiques de l'UQTR, d'autre part. Ces deux séries débiteront mercredi, le 7 mars.

Enfin, rappelés que M. Michel Pilon anime tous les lundis et jeudis soirs un cours sur les techni-

ques de la décoration intérieure.

Organisées par le Service de l'éducation permanente de l'UQTR, ces rencontres sont sous la responsabilité de M. Fernand Bernard.

Roastbeef

Tous les habitués le disent...
 Le roastbeef tel que dégusté chez-nous
 C'est dans le très "relax"

Venez vous détendre près de notre feu de foyer

Manoir des Vieilles Forges
 10.000, Boul. Des Forges 374-2277

ET GAGNEZ \$2,700 EN ARGENT

BOURREAU DE VENISE
 Couleur avec Lex Barker et Guy Madison

SUR DEUX ROULETTES

13 TV

horaire TV		télé-films									
<p>Aujourd'hui (MARDI)</p> <p>matinée</p> <p>6:00 12 UNIVERSITY OF THE AIR 6:30 12 ROMPER ROOM 6:50 5 TOWN AND COUNTRY 7:00 5 TODAY 7:30 12 CANADA A M 7:40 8 MORNING REPORT 7:40 8 BIENVENUE CFM 7:45 4 SPORTS CLUB 7:45 4 DESSINS ANIMÉS 8:00 10 BONJOUR MONTREAL 8:00 8 FARM AND HOME 8:02 7 INFO 7 8:05 4 L'ACTUALITÉ 8:15 4 LES TANANTS 8:18 3 STANBY SIK 8:30 10 36-24-36 8:30 4 MR. DRESSUP 8:45 7 POUR VOUS 9:00 10 LES BOUTS D'CHOU 9:00 4 AU BOUT DU FIL 9:00 5 THE PHIL DONAHUE SHOW 9:00 6 MR. MAGDO 9:00 8 NEW ZOO REVIEW 9:00 12 YOGA 9:15 12 DEBOUT LES ENFANTS 9:15 7 LE QUART D'HEURE 9:15 10 LES TANNANTS 9:29 7 INFO 7 9:30 7 13 LES ORALIENS 9:30 6 QUÉBEC SCHOOL 9:45 12 LES 100 9:45 10 TOURS DE CENTOUR 10:00 7 13 MINUTE MOUMOUTS 10:00 5 DINAH'S PLACE 10:00 4 CANADIAN SCHOOL 10:00 10 POUR VOUS 10:00 12 YOGA 10:15 12 EN MOUVEMENT 10:15 7 FILM 11 10:30 12 HISTOIRES 10:30 4 POUR VOUS MESSAMES</p>		<p>2 CRFT - MONTREAL 5 WPTZ - PLATTSBURGH 6 CFCM-TV - QUEBEC 7 CHLT-TV - SHERBROOKE 8 WMTW - MT WASHINGTON 10 CFTM-TV - MONTREAL 12 CFCF-TV - MONTREAL 13 CFTM-TV - TROIS RIVIERES 9C (Cable) - TROIS RIVIERES</p>		<p>"SYMPHORIEN" et le facteur! Montréal, le 26 février 1973 - Gilles Latulippe sera entouré de Juliette Huot, Janune Sutto, Yves Letourneau, Catherine Begin, Pierre Valcour, Carole Lemaire, Michel Pasquier, Marie-Thérèse Beaulieu et Denis Drouin, à l'émission "SYMPHORIEN" mardi 6 mars à 8h30 sur les ondes du canal "10".</p> <p>Pour agrémenter la distribution quotidienne de lettres, un facteur offre à chaque femme qui l'accueille, une rose! Cette charmante attention trouble plusieurs d'entre elles et vaut à notre chanteur de pommes, une tasse de café!... une conversation!... une aventure!</p> <p>En apprenant que le facteur séduit leurs femmes, les maris passent à l'action et défendent leurs intérêts.</p> <p>"SYMPHORIEN", une comédie délassante à l'écran du canal "10", mardi 6 mars à 8h30 p.m. à ne pas manquer!</p>		<p>en soirée</p> <p>6:00 2 DOCTEUR DOLITTLE 4 PANDRAMONDE 5 NEWS 6 THE BOB NEWHART SHOW 7 MADAME EST SERVIE 12 PULSE 6:30 4 ACTUALITÉS 24 4 DE TOUTE 8 LES COULEURS 8 THE WILD WEST 9 HOUR GLASS 5 NIGHTLY NEWS 7:00 7 ENQUÊTES SPÉCIALES 5 ROBBY GOLDSBOW 12 THE PALL LYNDY SHOW 10 LE 13 VOUS INFORME 12 LES BELLES 7:30 12 HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT 4 SYMPHORIEN 5 ADAM 12 6 SPIN OFF 7 HAWAII 5-0 8 HOGAN'S HEROES 10 HAWAII 5-0 12 HEADLINE HUNTERS 8 HAWAII 5-0 4 HAWAII 5-0 5 TUESDAY MOVIE 6 THE MARY TELLER SHOW 8 TEMPERATURE RISING</p>		<p>8:00 12 THE BOB HOPE SHOW 2 DOCTOR SIMON LOCKE 6 THE FLIP WILSON SHOW 7 10 13 SYMPHORIEN 8 TUESDAY MOVIE 9:00 2 7 13 RUE DES PIGNONS 4 IMPOT POUR RIEN 10 VÉTTES VÉRITÉ 12 HERE WE GO AGAIN 2 7 13 TEMOI- GNAGES 4 AU SECOURS MON AMOUR 6 FRONT PAGE CHALLENGE 10 MANNIX 12 THE IAN TYSON SHOW 10:00 2 7 13 PRENZ LE VOLANT 4 AU SECOURS MON AMOUR 5 FIRTS TUESDAY 6 TUESDAY NIGHT 8 12 MARCUS WELBY 10:30 2 7 13 LE TELEJOURNAL 4 10 LES NOUVELLES TVA 2 NOUVELLES DU SPORT ET METEO 7 INFO 7 13 LE 13 VOUS INFORME 11:00 2 APPELÉZ-MOI LISE 4 ALTITUDE 755 5 6 8 12 NEWS 7 APPELÉZ-MOI LISE 10 ALTITUDE 755 13 APPELÉZ-MOI LISE 11:20 12 PULSE 11:22 6 VIEWPOINT 11:30 5 THE TONIGHT SHOW 6 NIGHT REPORT AND SPORTS FINAL 11:30 8 ABC WIDE WORLD OF ENTERTAINMENT 11:40 6 BRIER REPORT 12:00 2 CINEMA 4 HEURE EXQUISE 6 WOULD YOU RELIEVE? 7 LES CHAMPIONS 10 EN PANTOUFFES 12 CINE SOIR 12 TUESDAY MOVIE 1:00 6 FINAL REPORT AND WEATHER 1:30 2 LE TELEJOURNAL 10 LE 13 VOUS INFORME</p>		<p>9:30 8 (5) "O.S.S." Drame d'espionnage avec Alan Ladd. Moyen.</p> <p>10:15 7 (4) "LES MAÎTRESSES DE DRACULA". Film d'horreur avec Peter Cushing. Une institutrice est dominée par un vampire. Bonne réalisation.</p> <p>12:30 12 (4) "THE HARNES". Drame psychologique avec Lorne Greene. Un rancher d'un certain âge aime une jeune fille-mère. Bonne réalisation.</p> <p>13:00 10 (4) "CONTRE ENQUÊTE". Drame policier. Un ancien bandit prend la défense d'un innocent. Bonne réalisation.</p> <p>2:00 4 (5) "L'ATTAQUE DU FORT DOUGLAS". Aventures. Moyen.</p> <p>2:30 2 (4) "L'ODYSSEE DU T.34". Drame de guerre. Des prisonniers russes s'enfuient d'Allemagne à bord d'un tank vole. Bonne réalisation.</p> <p>5:00 13 (6) "LE BOURREAU DE VENISE". Aventures. Médiocre.</p> <p>8:00 5 (5) "THE PRESIDENT'S ANALYST". Comédie satirique avec James Coburn. Moyen.</p> <p>12:00 2 "FEMMES A L'ESSAI". Comédie avec Alfredo Landa et Ingrid Garbo. Un homme a plusieurs femmes successives: toutes insupportables.</p> <p>12:00 4 (5) "LA ROSE DE LA MER". Drame avec Fernand Ledoux. Moyen.</p> <p>12:00 10 (4) "LES GRANDS MOMENTS". Comédie policière de Claude Lelouch avec Pierre Barouh. Des prisonniers doivent fabriquer un camion blindé. Bonne réalisation.</p> <p>12:00 12 (5) "DUFFY". Drame policier avec James Coburn. Moyen.</p> <p>12:00 13 (5) "HIER AUJOURD'HUI ET DEMAIN". Film à sketches de Vittorio de Sica avec Sophia Loren et Marcello Mastroianni. Moyen.</p>	
<p>après-midi</p> <p>11:59 7 INFO 7</p> <p>12:00 2 SEBASTIEN ET LA MARY MORGANE 4 L'ACTUALITÉ 6 THE COURTSHIP OF FRED'S FATHER 7 JOPARDY 7 MINIRAMA</p> <p>12:55 5 NEWS 1:00 5 TRUTH OR CONSEQUENCE 5 ONE O'CLOCK REPORT 7 BIENVENUE CHEZ NOUS 8 ALL MY CHILDREN 1:15 6 RAP AROUND 1:29 7 INFO 7 1:30 2 7 13 LE TELEJOURNAL 4 SINCÈREMENT VOIRE 5 THREE ON A MATCH 6 AUBURN WILDLIFE THEATRE 8 LET'S MAKE A DEAL</p> <p>3:00 6 TAKE 30 5 12 ANOTHER WORLD 8 GENERAL HOSPITAL 13 POUR VOUS MESSAMES 3:30 4 MONSIEUR CLOWN 10 THE EDGE OF NIGHT 10 ADELE (5) RETURN TO PEYTON 12 WHAT'S THE GOOD WORD? 7 INFO 7 4:00 2 7 13 BOBINO 6 FAMILY COURT</p>		<p>10 PERSONALITÉS 12 MCGOWAN AND CO. 13 RUE PRINCIPALE 7 INFO 7</p> <p>11:59 7 INFO 7</p> <p>12:00 2 SEBASTIEN ET LA MARY MORGANE 4 L'ACTUALITÉ 6 THE COURTSHIP OF FRED'S FATHER 7 JOPARDY 7 MINIRAMA</p>									

VALEUR ARTISTIQUE:
 1 - CHEF D'ŒUVRE 2 - REMARQUABLE 3 - TRÈS BON
 4 - BON 5 - MOYEN 6 - FAIBLE 7 - MINIMABLE
 * ÉMISSIONS COULEUR